# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

POLAIRE IMPRESSION

produit/désignation Nom chimique

Type de produit Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

- Impression acrylique

Version: 1

Date d'émission : 03.02.2022

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité SEMIN

1A RUE DE LA GARE

F-57920 KEDANGE-SUR-CANNER - FRANCE

T + 33 (0) 3 82 83 53 57 - Fax +33 (0) 3 82 83 93 33

ludivine.wininger@semin.com

www.semin.com

- 1.4 Numéro d'appel d'urgence
- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Not Classified	Non classé
1 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1

# 2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement Aucun **Pictogrammes** Aucun Mentions de danger Aucun

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.				
P102	Tenir hors de portée des enfants.			
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.			
Phrases EUH				
EUH208	Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (2634-33-5)   mélange de: 5-chloro-2-méthyl-			

EUH208	Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (2634-33-5)   mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)   2-méthylisothiazol-3(2H)-one (2682-20-4) . Peut produire une réaction allergique	
EUH211	Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.	

#### 2.3 - Autres dangers

1/12 04/03/2022 - Français

Version: 1

Date d'émission : 03.02.2022

<u>Substance PBT.</u>
- Aucune donnée n'est disponible.

- Aucune donnée n'est disponible.

# **RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants**

# 3.1 - Substances

#### Non applicable

# 3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
calcium carbonate	n°CAS : 471-34-1 Numéro d´identification UE : N°CE : 207-439-9	>= 40 - < 60		Non applicable
dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 μm]	n°CAS: 13463-67-7 Numéro d'identification UE: 022-006-002 N°CE: 236-675-5	> 1 - < 6	Carc. 2 - H351	Non applicable
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	n°CAS : 2634-33-5 Numéro d'identification UE : 613-088-00-6 N°CE : 220-120-9	< 0,05	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Acute 1 - H400 Eye Dam. 1 - H318 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Skin Sens. 1 - H317 : 0,05>=%<=100
mélange de: 5-chloro-2- méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl- 2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	n°CAS: 55965-84-9 Numéro d'identification UE: 613-167-00-5 N°CE:	< 0,0015	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 3 Oral - H301 Aquatic Acute 1 - H400 Eye Dam. 1 - H318 Skin Corr. 1C - H314 Skin Sens. 1A - H317	Skin Irrit. 2 - H315 : 0,06>=%<0,6 Eye Dam. 1 - H318 : 0,6>=%<100 Eye Irrit. 2 - H319 : 0,06>=%<0,6 Skin Sens. 1A - H317 : 0,0015>=%<100 Skin Corr. 1C - H314 : 0,6>=%<=100 Facteur M: 100 / 100
2-méthylisothiazol-3(2H)-one	n°CAS : 2682-20-4 Numéro d'identification UE : 613-326-00-9 N°CE : 220-239-6	< 0,0015	Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 3 Dermal - H311 Acute Tox. 3 Oral - H301 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Eye Dam. 1 - H318 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1A - H317	Skin Sens. 1A - H317 : 0,0015>=%<=100 Facteur M: 10 / 1

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1 - Description des mesures de premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers se	ecours
En cas d'inhalation	<ul><li>aucunes mesures particulières ne sont exigées.</li><li>Veiller à un apport d'air frais.</li></ul>
Après contact avec la peau	<ul> <li>Se laver immédiatement avec: Eau</li> <li>En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.</li> </ul>
Après contact avec les yeux	<ul> <li>Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.</li> <li>En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.</li> </ul>
En cas d'ingestion	- Rincer la bouche abondamment à l'eau.

04/03/2022 - Français 2/12

Version: 1 Date d'émission : 03.02.2022

# POLAIRE IMPRESSION

4.2 -	Principaux	sym	ptômes	et	effets,	aigus	et	différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec les

yeux

Aucune information disponible.

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1 - Movens d'extinction

#### 5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou</u> - Aucune information disponible. du mélange

- L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.
- Ne pas respirer les fumées.
- Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire

Produits de décomposition dangereux

- monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO2)

#### 5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	<ul> <li>Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.</li> </ul>
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique

#### 6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans
- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de nettoyage	- Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation
	de solvants.

# 6.4 - Référence à d'autres rubriques

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

B 1.0	
Recommandation	<ul> <li>Voir section 8.</li> </ul>

3/12 04/03/2022 - Français

	<ul> <li>Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.</li> <li>Interdire l'accès aux personnes non autorisées.</li> </ul>
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	- ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
	<ul> <li>Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.</li> <li>Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.</li> </ul>

# 7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Aucune information disponible.
- Conserver hors de la portée des enfants.
- Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles

#### 7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- aucune donnée n'est disponible

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 - Paramètres de contrôle

calcium carbonate (471-34-1)	
VLE mg/m3 (FR)	10 mg/m3

#### **DNEL/PNEC**

calcium carbonate (471-34-1)						
Type Valeur Utilisateur Effet						
DNEL court terme par voie orale (aigu)	1,06 mg/kg	Consommateurs	Local			
DNEL long terme par inhalation	10 mg/m3	Travailleurs	Systémique			
DNEL long terme par inhalation	4,26 mg/m3	Travailleurs	Local			
DNEL long terme par inhalation	10 mg/m3	Consommateurs	Systémique			

#### 8.2 - Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

- Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de sécurité avec protections latérales.

Version: 1

Date d'émission : 03.02.2022

# Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

 Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité conformes à la norme NF EN166

04/03/2022 - Français 4/12

- Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus
- Eviter le contact avec les veux.
- Gants de protection



Date d'émission : 03.02.2022

Version: 1

- Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées
- Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.
- Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	visqueux
Couleur		<u>Odeur</u>	
Seuil olfactif		Aucune donnée dis	sponible
pH		Aucune donnée dis	-
Point de fusion		Aucune donnée dis	sponible
Point de congélation		Aucune donnée dis	sponible
Point d'ébullition		Aucune donnée dis	sponible
Point éclair		Aucune donnée dis	sponible
Taux d'évaporation		Aucune donnée dis	sponible
inflammabilité		Aucune donnée dis	sponible
Limite inférieure d'explo	sivité	Aucune donnée dis	sponible
Limite supérieure d'expl	osivité	Aucune donnée dis	sponible
Pression de la vapeur		Aucune donnée dis	sponible
Densité de la vapeur		Aucune donnée dis	sponible
Densité relative		Aucune donnée dis	sponible
Densité		Aucune donnée dis	sponible
Solubilité (Eau)		Aucune donnée dis	sponible
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée dis	sponible
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée dis	sponible
Solubilité (Solvants orga	aniques)	Aucune donnée dis	sponible
Log KOW		Aucune donnée dis	sponible
Température d'auto-infla	ammabilité	Aucune donnée dis	sponible
Température de décomp	position	Aucune donnée dis	sponible
Viscosité, cinématique		Aucune donnée dis	sponible
Viscosité, dynamique		Aucune donnée dis	sponible

04/03/2022 - Français 5/12

Version: 1

Date d'émission : 03.02.2022

#### Caractéristiques des particules

Taille des particules Aucune donnée disponible
--

#### 9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 - Réactivité

- Aucune donnée n'est disponible.

#### 10.2 - Stabilité chimique

- Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7

#### 10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Aucune donnée n'est disponible.

#### 10.4 - Conditions à éviter

- Eviter le gel

#### 10.5 - Matières incompatibles

- Tenir à l'écart de/des : - agents oxydants

#### 10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prevues.
- La décomposition thermique peut dégager/former : monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO2)

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### <u>Toxicité aiguë</u> - Non classé

#### Toxicité: Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Aucune information toxicologique n'est disponible sur le mélange.
- Monographie(s) du CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) :
- CAS 13463-67-7 : CIRC Groupe 2B : L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme.
- CAS 140-88-5 : CIRC Groupe 2B : L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme.
- CAS 50-00-0 : CIRC Groupe 1 : L'agent est cancérogène pour l'homme

04/03/2022 - Français 6/12

Date d'émission : 03.02.2022

Version: 1

# **POLAIRE IMPRESSION**

# Toxicité : Substances

	mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) (55965-84-9)	
	LD50 oral (rat)	64 mg/kg < V < 66 mg/kg
	LD50 dermal (rat)	141 mg/kg
	LD50 dermal (rabbit)	87,1 mg/kg
	LC50 inhalation (rat)	0,17 ppmV < V < 0,33 ppmV
	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (2634-33-5)	
	LD50 oral (rat)	1020 mg/kg 1020 mg/kg ( souris )
	LD50 dermal (rat)	Aucune étude
	LC50 inhalation (rat)	Aucune étude
	calcium carbonate (471-34-1)	
	LD50 oral (rat)	> 2000 mg/kg OECD 420
	LD50 dermal (rat)	> 2000 mg/kg OECD 402
	LC50 inhalation vapours (rat)	> 3 mg/l OECD 403
Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé	
<u>Lésions oculaires</u> graves/irritation oculaire	- Non classé	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Non classé	
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé	
Cancerogénité	- Non classé	
Toxicité pour la reproduction	- Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	- Non classé	
Danger par aspiration	- Non classé	
11.2 - Informations sur les autres dangers		

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

# 12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

04/03/2022 - Français 7/12

Version : 1 Date d'émission : 03.02.2022

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

# Toxicité : Substances

mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-c methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6]	
EC50 48 hr crustacea	0,0052 mg/l
LC50 96 hr fish	0,22 mg/l
NOEC chronic fish	0,098 mg/l
NOEC chronic crustacea	0,004 mg/l
NOEC chronic algae	0,00064 mg/l
NOEC chronic other aquatic plants	0,0012 mg/l
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (2634-33-5)	
EC50 48 hr crustacea	3,27 mg/l OCDE 202
LC50 96 hr fish	1,6 mg/l OCDE 203
ErC50 algae	0,11 mg/l OCDE 201 Durée d'exposition 72h
ErC50 other aquatic plants	> 100 mg/l Durée d'exposition 72h
NOEC chronic fish	0,21 mg/l OCDE 215 Durée d'exposition 28 jours
NOEC chronic crustacea	1,2 mg/l Durée d'exposition 21 jours
NOEC chronic algae	0,04 mg/l Durée d'exposition 72h
NOEC chronic other aquatic plants	5600 mg/l Durée d'exposition 72h
calcium carbonate (471-34-1)	
ErC50 algae	> 14 mg/l OCDE 201 Durée d'exposition 72h

04/03/2022 - Français 8/12

NOEC chronic algae	14 mg/l
	Durée d'exposition
	OCDE 201
	72h

Version: 1

Date d'émission : 03.02.2022

dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 μm] (13463-67-7)		
EC50 48 hr crustacea	> 100 mg/l	
LC50 96 hr fish	> 1000 mg/l OCDE 202	
ErC50 algae	> 100 mg/l	
NOEC chronic algae	5600 mg/l	

- Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

#### 12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée sur la dégradabilité n'est disponible, la substance est considérée comme ne se dégradant pas rapidement.

#### 12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

#### 12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

# 12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Aucune donnée n'est disponible.
- Aucune donnée n'est disponible.

#### 12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Aucune donnée n'est disponible.
- Réglementation allemande concernant la classification des dangers pour l'eau (WGK, AwSV vom 18/04/2017, KBws) :
- Ne comporte pas de danger pour l'eau.
- 12.7 Autres effets néfastes
- Aucune information disponible.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 - Méthodes de traitement des déchets

#### Méthodes de traitement des déchets

- Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.
- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

04/03/2022 - Français 9/12

Version : 1 Date d'émission : 03.02.2022

#### POLAIRE IMPRESSION

	<ul> <li>- La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement,</li> </ul>
	- , et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.
Evacuation des eaux	<ul> <li>Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.</li> </ul>
Précautions particulières à prendre	- Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH Aucun

candidates

<u>Substances Annex XIV</u> Aucun <u>Substances Annex XVII</u> Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique - Aucune information disponible.

effectuée pour le produit

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
---------	--------------------	--------	-------------------------------

04/03/2022 - Français 10/12

Version : 1 Date d'émission : 03.02.2022

1 03/02/2022	
Abréviations et acronymes	<ul> <li>- DNEL = Dose dérivée sans effet</li> <li>- PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques</li> <li>- PNEC = concentration prédite sans effet</li> <li>- RRN = Numéro d'enregistrement REACH</li> <li>- vPvB = Très persistant et très bioaccumulable</li> </ul>
Sources de données:	Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2020/217 (ATP 14)  - Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail français N°TMP: 43 Libellé: Affections provoquées par l'aldéhyde formique et ses polymères. N°TMP:65 Libellé: Lésions eczématiformes de mécanisme allergique.  - Réglementation allemande concernant la classification des dangers pour l'eau (WGK, AwSV vom 18/04/2017, KBws)  - Ordonnance Suisse sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils

# Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 2 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Acute Tox. 2 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 3
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Carc. 2	Cancerogénité - Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H311	Toxique par contact cutané
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation
H351	Susceptible de provoquer le cancer - indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Not Classified	Non classé
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B
Skin Corr. 1C	Corrosion cutanée - Catégorie 1C
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2

04/03/2022 - Français 11/12

Version : 1 Date d'émission : 03.02.2022

Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

\*\*\* \*\*\* \*\*\*

04/03/2022 - Français 12/12